

Site Natura 2000 FR1100800

"Pelouses Calcaires de la Haute Vallée de la Juine"

**Rapport d'activité pour
l'animation 2018**



Ferme de l'Hôpital
© Camille HUGUET

Février 2019



Natur Essonne





NaturEssonne
10 Place Beaumarchais
91600 Savigny-sur-Orge

Animatrice du site 2018 :
Camille Huguet

Rédaction : Camille Huguet
Relecture : Odile Clout et Martine Lacheré

Sommaire

1. Préambule	6
1.1 Le document d'objectif et le site Natura 2000	6
1.2 L'animation	8
1.3 Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB	8
1.3.1 Les objectifs de développement durable	8
1.3.2 Objet du présent document	9
1.4 Missions de la structure animatrice	9
2. Gestion des habitats et des espèces	10
2.1 Animation des contrats Natura 2000	10
2.1.1 Présentation des contrats Natura 2000 signés	11
2.1.2 Bilan des contrats Natura 2000 révolus	12
2.1.3 Conclusion sur les contrats Natura 2000	12
2.2 Animation de Mesures Agro-Environnementales Territorialisées	12
2.2.1 Présentation du Projet Agro-environnemental	12
2.2.2 Synthèse sur la signature des MAEt	12
2.2.3 Bilan des MAEt révolues	13
2.3 Animation de la charte Natura 2000	13
2.4 Animation de la gestion avec d'autres outils financiers	13
2.5 Animation foncière	18
3. Évaluation des incidences des projets	18
4. Suivis scientifiques et techniques	18
4.1 Suivis scientifiques	18
4.1.a Suivi de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire	18
4.1.b Suivis scientifiques bénévoles	20
4.1.c Suivis des espèces à enjeu	21
4.1.d Inventaires	22
4.2 Veille écologique	22
5. Information, Communication, Sensibilisation	23
5.1 Création/ mise à jour d'outils de communication, médias	23
5.1.a Site internet	23
5.1.b Lettre d'information	23

5.1.c	Articles.....	24
5.2	Prises de contacts avec des partenaires potentiels	24
5.3	Organisation de réunions d'informations ou de manifestations	25
5.4	Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire	25
5.5	Communication / animation auprès des scolaires.....	26
5.6	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site	26
6.	Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site.....	27
7.	Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site	27
7.1	Organisation de la gouvernance du site	27
7.1.a	Organisation du comité de pilotage	27
7.1.b	Animation du groupe de travail	27
7.1.c	Réunions ou rencontres avec les services de l'État	28
7.2	Gestion administrative et financière	28
7.2.a	Gestion administrative	28
7.2.b	Gestion financière	29
7.3	Compléments ou mise à jour du DOCOB	30
7.4	Élaboration de la charte.....	30
8.	Synthèse	30

Liste des Figures :

Figure 1 : Carte localisant les sous-sites du site Natura 2000 des Pelouses Calcaires de la Haute Vallée de la Juine [© NaturEssonne]	7
Figure 2 : Localisation des enclos pour le pâturage réalisé sur la Fontaine des Ridelles [© NaturEssonne] .	11
Figure 3 : Chantier nature avec les élèves des Cours Diderot [© C. Barthe].....	13
Figure 4 : Chantier nature avec l'ASHJA [© N. Luquet]	14
Figure 5 : Périmètre ENS et tracé du PDIPR sur la Ferme de l'Hôpital [© CD91]	16
Figure 6 : Pâturage sur la Ferme de l'Hôpital en 2018 [© A. Fontaine]	17
Figure 7 : Calendrier de pâturage sur le site de la Ferme de l'Hôpital établis par le CD91	Erreur ! Signet non défini.
Figure 8 : Transect réalisé sur Champ Brûlard en 2017	19
Figure 9 : L'Hespéride du chiendent inventorié en 2018 sur Champ Brûlard	19
Figure 10 : Ophrys araignée observée le 24 avril 2018 sur Grand Champ [© A.Fontaine]	21
Figure 11 : La Nasse (<i>Tholera decimalis</i>) [© JP Morizot]	21
Figure 12 : La Spiranthe d'automne en 2017 [© C. Huguet]	21
Figure 13 : Épine vinette du Coteau d'Artondu en 2018 [© C. Huguet].....	22
Figure 14 : L'Ennomos rangée du Carrossier [© JP Morizot]	22
Figure 15 : Site internet dédié aux pelouses calcaires de l'Essonne animées par NaturEssonne	Erreur ! Signet non défini.
Figure 16 : Lettre d'info n°6.....	23
Figure 17 : Article mentionnant le chantier BRISFER du 24 octobre 2018 réalisé avec la commune de Saclas et le SIREDOM	24
Figure 18 : Présentation du 23 mars 2018 à l'occasion de l'assemblée générale de NaturEssonne.....	25
Figure 19 : Formation au guide des végétations remarquables d'Ile-de-France du 5 juin 2018 sur la Ferme de l'Hôpital [© C.Huguet].....	25
Figure 20 : Animation du 12 avril 2018 les élèves des Cours Diderot sur Champ Brûlard [© C.Huguet].....	26
Figure 21 : Diaporama présenté lors de la 7ème journée annuelle d'échanges du réseau Natura 2000 francilien.....	26
Figure 22 : Diaporama présenté lors de la journée des gestionnaires le 11 décembre 2018	27
Figure 23 : Répartition du temps d'animation en 2018	31

Liste des Tableaux :

Tableau I : Détail des sous-sites du site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine...	6
Tableau II : Habitats et espèces d'intérêt communautaire (*prioritaires) présents sur le site Natura 2000. ...	8
Tableau III : Mesures définies dans le DOCOB afin d'atteindre les objectifs de développement durable	9
Tableau IV : Information sur les contrats Natura 2000 en cours.....	11
Tableau V : Bilan des contrats Natura 2000 clôturés	12
Tableau VI : Bilan des MAEt clôturées.....	13
Tableau VII : Dates des chantiers nature réalisés en 2018.....	15
Tableau VIII : Réunions pour l'organisation des chantiers nature en 2018.....	16
Tableau IX : Nombre de relevés phytosociologiques par sous-sites et par année	20

Tableau X : Nombre de chasses de nuit par sous-sites et par année 21

Tableau XI : Réunions ou rencontres avec les services de l'État réalisées en 2018 28

1. Préambule

Fiche d'identité du site

Site d'intérêt Communautaire
"Pelouses Calcaires de la
Haute Vallée de la Juine"

Code FSD : FR1100800

Superficie : 108 ha

Région : Île-de-France

Département : Essonne

Communes :

Abbéville-la-Rivière

Boissy-la-Rivière

Fontaine-la-Rivière

Ormoy-la-Rivière

Saclas

Saint-Cyr-la-Rivière

1.1 Le document d'objectif et le site Natura 2000

Le site des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine a intégré le réseau Natura 2000 en 1999 au titre de la directive Habitat, Faune, Flore. À l'origine, seulement 3 secteurs étaient concernés, soit environ 27 ha. Un premier document d'objectif (DOCOB) et une phase d'animation avaient alors été lancés. En 2008, le site s'étend et comprend 9 secteurs soit 108 ha (Tableau I et Figure 1). Un nouveau document d'objectif est élaboré et validé en décembre 2010 par le Comité de Pilotage (COPIL), puis approuvé par arrêté préfectoral le 14 janvier 2011.

Tableau I : Détail des sous-sites du site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine

Code secteur	Nom de secteur	Commune	Surface (ha)
1	Champ Brûlard	Saclas	2,74
2	Le Carrossier	Fontaine-la-Rivière	5,34
3	La Ferme de l'hôpital	Abbéville-la-Rivière	18,73
4	Le coteau d'Artondu	Boissy-La-Rivière, Ormoy-la-Rivière	24,37
5	Bois de Bierville	Boissy-la-Rivière	3,27
6	La Fontaine des Ridelles	Saclas, Saint-Cyr-La-Rivière	37,60
7	Garenne de Chanteloup	Fontaine-la-Rivière	8,46
8	Coteau des Loges	Fontaine-la-Rivière	3,22
9	Coteau sous Tourneville	Abbéville-la-Rivière	4,18
Total			107,91



Figure 1 : Carte localisant les sous-sites du site Natura 2000 des Pelouses Calcaires de la Haute Vallée de la Juine [© NaturEssonne]

1.2 L'animation

Le président du COPIIL est la sous-préfète de la sous-préfecture d'Étampes, **Madame Florence VILMUS**. La structure porteuse est la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie (**DRIEE**) Île-de-France. De 2005 à 2015, la structure animatrice est **NaturEssonne**. En 2016, un appel d'offre pour l'animation du site Natura 2000 a été lancé par la DRIEE. NaturEssonne a été retenue pour assurer l'animation du site pendant 3 ans de juin 2016 à décembre 2018.

NaturEssonne
Clair Village
10 Place Beaumarchais
91600 Savigny-Sur-Orge
Tél. 01 69 96 77 75



Par ailleurs, le suivi de l'animation du site est assuré grâce à un groupe de travail interne propre à NaturEssonne (le groupe « Animation et Gestion Conservatoire ») composé de membres du conseil d'administration de l'association et de bénévoles, qui apportent leur soutien aux animateurs.

Au sein de l'association, un poste de chargé de missions est dédié à mi-temps à l'animation et la mise en œuvre du DOCOB.

1.3 Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB

Le site Natura 2000 des Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine compte cinq habitats d'intérêt communautaire dont trois prioritaires, et deux espèces d'intérêt communautaire (Tableau II).

Tableau II : Habitats et espèces d'intérêt communautaire (*prioritaires) présents sur le site Natura 2000.

	Code Natura 2000	Nom d'habitats/ espèces
Habitats	6120*	Pelouses calcaires de sables xériques
	6210* (type 2 et 3)	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires
	5110	Formations stables xéro-thermophiles à buis des pentes rocheuses
	5130	Formations à Genévrier sur Pelouses calcaires
	91E02*	Forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne élevé
Espèces	1078*	Écaille chinée
	1083	Lucane cerf-volant

1.3.1 Les objectifs de développement durable

Trois objectifs de développement durable du site sont définis dans le DOCOB :

- Maintenir et restaurer des habitats d'intérêt communautaire
- Favoriser les échanges entre habitats
- Préserver les secteurs des dégradations, destructions et fragmentations d'origine anthropique

Afin d'atteindre ces objectifs, 9 mesures ont été identifiées dans le DOCOB (Tableau III).

Tableau III : Mesures définies dans le DOCOB afin d'atteindre les objectifs de développement durable

Numéro	Type d'action	Intitulé	Priorité
1	Restauration	Abattage de ligneux	1
2	Restauration	Coupe, broyage, arrachage de ligneux	1
3	Entretien	Élimination manuelle des ligneux et repousses sur pelouses fragiles	1
4	Entretien	Fauche d'entretien des pelouses ouvertes	1
5	Entretien	Fauche ou broyage d'entretien des pelouses ré-ouvertes	1
6	Entretien	Gestion pastorale et équipements dans le cadre d'un projet de génie écologique	1
7	Entretien	Gestion pastorale et maintien des milieux ouverts	1
8	Maitrise et organisation de la fréquentation humaine	Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements d'accès	3
9	Sensibiliser les usagers	Aménagements visant à informer les usagers pour limiter l'impact	2

1.3.2 Objet du présent document

La structure animatrice est chargée d'établir un rapport annuel de son activité et de la mise en œuvre du DOCOB. Le présent document constitue un rapport d'activité pour l'année 2018, huitième année d'animation depuis la réactualisation du DOCOB (2010) et treizième année depuis la première phase d'animation (2005).

1.4 Missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

1. Gestion des habitats et des espèces
2. Suivi des évaluations d'incidences
3. Suivis scientifiques
4. Information, communication et sensibilisation
5. Veille à la cohérence des politiques publiques
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

2. Gestion des habitats et des espèces

2.1 Animation des contrats Natura 2000

- Recherche et démarchage des bénéficiaires potentiels

Cette action consiste en la poursuite des contacts engagés avec les propriétaires privés lors de l'élaboration du DOCOB, ainsi qu'en la recherche des propriétaires et prestataires pour la réalisation de nouvelles actions de gestion.

En 2018, aucun rendez-vous n'a été réalisé pour démarcher des propriétaires dans la signature de contrat Natura 2000. Par contre, ce sont des propriétaires de chemin permettant d'accéder à des parcelles sur lesquelles nous avons des projets de contrat qui ont été contactés afin d'obtenir un droit de passage. L'un d'eux a été rencontré le 13 décembre 2018. Il a donné son accord à au Conservatoire d'Espaces Naturels ProNatura Ile-de-France pour utiliser la partie du chemin dont il est propriétaire sur l'est de la Fontaine des Ridelles et a fourni à l'animatrice les contacts des deux autres propriétaires du chemin qu'il conviendra de contacter en 2019. Ce projet de contrat Natura 2000 est pour la mise en place de pâturage sur les parcelles acquises en 2017 par ProNatura.

- Préparation de nouveaux contrats

En 2017, des réunions avaient été organisées avec un propriétaire ayant émis le souhait de s'engager dans la préservation des pelouses calcicoles en mettant en place un contrat Natura 2000. Il s'agit de la commune de Saclas pour le sous-site de Champ-Brûlard. Le formulaire de demande de subvention dans le cadre d'un contrat Natura 2000 avait été signé le 12 mai. En 2018, NaturEssonne a rencontré le maire le 22 janvier pour signer la convention relative à l'attribution de cette subvention.

- Suivi des contrats

En 2018, deux contrats Natura 2000 en milieux non-agricoles et non-forestiers sont en cours. Il s'agit de contrats de pâturage.

Le premier est localisé sur le sous-site de la Fontaine des Ridelles au lieu-dit Grand-Champ. Il a débuté en 2016. La parcelle est séparée en trois enclos (Figure 2). En 2016 et 2017, le troupeau était déplacé de l'un à l'autre selon un cahier de pâturage. Constatant un surpâturage sur l'ensemble de la zone, il a été décidé le 22 mars 2018 lors d'une réunion de terrain avec les bénévoles de NaturEssonne et le prestataire, d'agrandir l'enclos n°3. Afin de laisser le temps à la végétation et aux populations d'insectes de se développer, seul le parc 3 agrandi de 2,4 hectares (en rouge sur la Figure 2) a été pâturé en 2018. Entre 20 et 45 moutons y sont restés du 16 juillet au 29 août. Le pâturage a été efficace.

Le second contrat est localisé sur le sous-site de Champ-Brûlard. Il a été signé pour une durée de pâturage de 4 jours avec la commune de Saclas. En 2017, le berger avait amené les brebis ponctuellement de Grand-Champ, y avait passé la journée avec elles sur Champ-Brûlard, avant de les ramener pour la nuit. En 2018, par manque de temps, l'éleveur n'a pas réalisé de prestation.

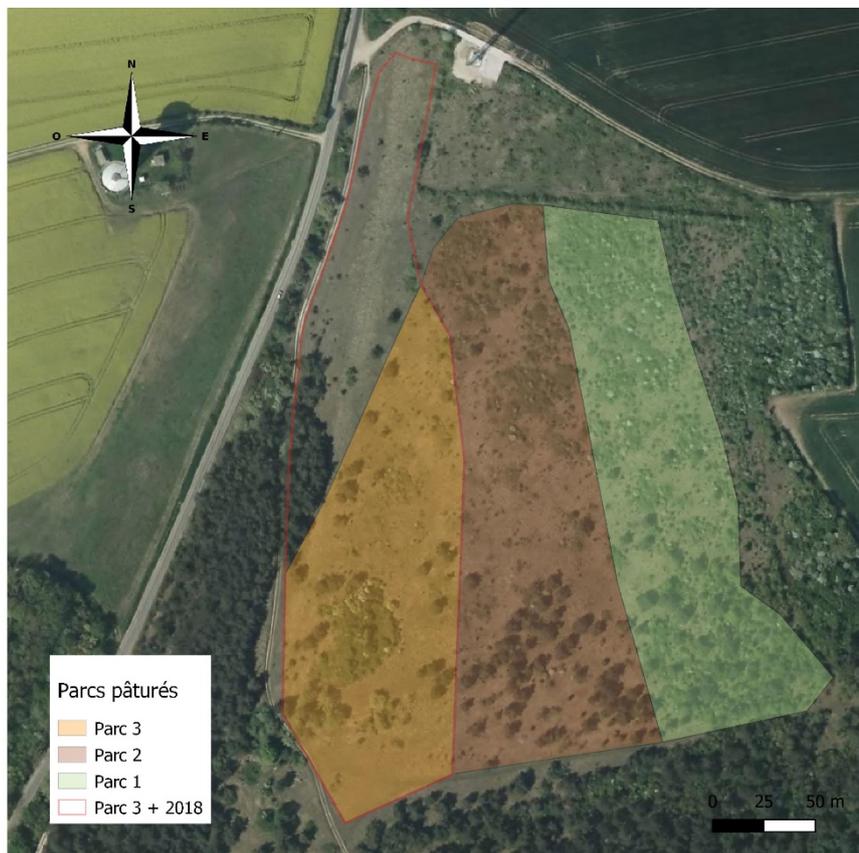


Figure 2 : Localisation des enclos pour le pâturage réalisé sur la Fontaine des Ridelles [© NaturEssonne]

2.1.1 Présentation des contrats Natura 2000 signés

Sur le site Natura 2000, deux contrats en milieux non-agricoles et non-forestiers sont en cours (Tableau IV).

Tableau IV : Information sur les contrats Natura 2000 en cours

Contrat	R-IDF-0706-16-DT-091-0002	R-IDF-0706-17-DT-091-0005
Bénéficiaire	ProNatura Île-de-France	Commune de Saclas
Montant total	32 940 €	3 024 €
Date signature	11/07/2016	12/05/2017
Actions prévues	Gestion pastorale et équipements dans le cadre d'un projet de génie écologique	Gestion pastorale et équipements dans le cadre d'un projet de génie écologique
Habitats/espèces concernés	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles
Surface	5 ha	2,5 ha
Mesure(s) du DOCOB liée(s)	M6	M6
Avancement	Troisième année	Deuxième année

2.1.2 Bilan des contrats Natura 2000 révolus

Sur le site Natura 2000, trois contrats en milieux non-agricoles et non-forestiers sont terminés (Tableau V).

Tableau V : Bilan des contrats Natura 2000 clôturés

Contrat	091NA060001	091NA050001	91000002
Bénéficiaire	Mairie de Saclas	SCEA Ferme de l'Hôpital	ProNatura Île-de-France
Montant total	11 549,60 €	6 945,00 €	15 426,00 €
Date signature	15/12/2006	22/12/2005	24/07/2012
Actions prévues	<ul style="list-style-type: none"> - Coupe ou broyage de restauration - Coupe d'éclaircie de pré-bois - Fauche d'entretien de pelouses ouvertes - Fauche ou broyage d'entretien des pelouses ré-ouvertes 	<ul style="list-style-type: none"> - Coupe ou broyage de restauration - Fauche ou broyage d'entretien de pelouses ré-ouvertes 	Gestion pastorale et équipements dans le cadre d'un projet de génie écologique
Habitats/espèces concernés	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles
Surface	1,62 ha	1,92 ha	6 ha
Mesure(s) du Docob liée(s)	M1, M2, M4, M5 (selon l'ancienne version du Docob)	M1, M5	M6
Avancement	A pris fin en décembre 2010	A pris fin en décembre 2011	A pris fin en décembre 2015

2.1.3 Conclusion sur les contrats Natura 2000

Sur les sous-sites des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine, la mise en place de contrats Natura 2000 est difficile car les propriétaires ne souhaitent pas s'engager dans la signature d'un contrat, ni avancer de l'argent pour la réalisation de travaux de gestion. À cela s'ajoutent des problèmes liés aux retards de paiements de la part de l'État et de nouvelles difficultés de contractualisation pour les communes car désormais les mesures d'investissement ne sont prises en charge qu'à hauteur de 70%.

2.2 Animation de Mesures Agro-Environnementales Territorialisées

Sur le site Natura 2000, seules 2 parcelles sont concernées par la mise en place de Mesures Agro-Environnementales Territorialisées (MAEt).

2.2.1 Présentation du Projet Agro-environnemental

Aucun PAEt n'était en cours en 2018.

2.2.2 Synthèse sur la signature des MAEt

Aucune MAEt n'a été signée en 2018.

2.2.3 Bilan des MAEt révolues

Un contrat en Mesure Agro-Environnementale Territorialisée (MAEt) sur la Ferme de l'Hôpital a été réalisé et s'est achevé en 2014 (Tableau VI).

Tableau VI : Bilan des MAEt clôturées

Contrat agricole	Code MAEt IF HJUI PS1
Bénéficiaire	SCEA Ferme de l'Hôpital
Montant total	15 383,13 €
Date signature	16/05/2011
Actions prévues	Gestion pastorale et maintien des milieux ouverts
Habitats/ espèces concernés	Pelouses calcicoles/ Formations à Buis et à Genévriers / Écaille chinée
Surface	9,73 ha
Avancement	Quatrième année accomplie en 2014

2.3 Animation de la charte Natura 2000

La charte est systématiquement proposée aux propriétaires avec lesquels des contacts ont été établis. En 2018, il n'y a pas eu de nouveau signataire. La signature d'une charte Natura 2000 avec ProNatura Île-de-France est en cours de préparation suite aux nouvelles parcelles acquises fin 2017 sur la Fontaine des Ridelles. Elle devrait être finalisée et signée en 2019.

2.4 Animation de la gestion avec d'autres outils financiers

Les chantiers nature

NaturEssonne, structure animatrice du site Natura 2000, propose aux propriétaires ne souhaitant pas s'engager dans un contrat Natura 2000, de mettre en place des chantiers nature. Une convention est alors signée entre NaturEssonne et les propriétaires. Ces chantiers ont pour objectifs de restaurer et/ou d'entretenir les habitats. Ils se désignent en trois catégories :

- Les chantiers "Organismes de formation"

Les chantiers "Organismes de formation" sont réalisés avec des écoles de formation avec lesquelles une convention a été signée. En 2018, seul le Cours Diderot et ses étudiants de BTS en Gestion et Protection de la Nature ont participé avec nous aux chantiers (Figure 3).

Ces partenariats ont comme objectif :

- de contribuer à la formation qui est dispensée aux élèves, en leur donnant l'occasion de se préparer à leur future activité professionnelle,
- d'associer leur établissement à des actions de conservation et de valorisation de la biodiversité



Figure 3 : Chantier nature avec les élèves des Cours Diderot

de réaliser des travaux de gestion spécifiques que les capacités et disponibilités de leur établissement permettent de mener. Cette année deux chantiers "Organismes de formation" ont été réalisés. Pour chaque chantier avec les élèves, les bénévoles de NaturEssonne ont été associés (associés).

(iii) Tableau VII).

- Les chantiers nature bénévoles

Comme leur nom l'indique, les chantiers nature bénévoles ont pour objectif d'associer les adhérents de l'association à la restauration et la préservation de milieux naturels (Figure 4). Ils peuvent s'effectuer en partenariat avec d'autres associations, comme c'est le cas avec l'Association de Sauvegarde de la Haute Vallée de la Juine et ses Affluents (ASHJA).



Figure 4 : Chantier nature avec l'ASHJA [© N. Luquet]

Cette année huit chantiers nature bénévoles ont été réalisés. Deux d'entre eux se sont déroulés en partenariat avec l'ASHJA. De plus, un chantier nature s'est déroulé avec la commune de Saclas et l'assistance de 8 jeunes du programme BRISFER du SIREDOM. Le SIREDOM intervient avec les communes qui le désirent pour réaliser des actions de gestion ou de ramassage d'ordure sur une semaine (Tableau VII).

- Les chantiers d'assistance technique

Ces chantiers à caractère exceptionnel sont mis en place sur demande d'un propriétaire ou d'un prestataire avec lesquels nous sommes en collaboration sur des contrats. Ils s'effectuent avec les adhérents de l'association, et peuvent avoir lieu en dehors de la période préconisée par le DOCOB pour les travaux de restauration. Cette année, aucun chantier d'assistance technique n'a eu lieu.

Tableau VII : Dates des chantiers nature réalisés en 2018

Date	Sous-site	Type	Partenaires	Travaux	Propriétaire
18-janv	Coteau d'Artondu	Bénévoles	-	Coupe et débroussaillage	ProNatura
03-févr	Coteau d'Artondu	Bénévoles	-	Coupe, abattage et débroussaillage	Privé
22-févr	Fontaine des Ridelles	Bénévoles	-	Coupe, abattage et débroussaillage	ProNatura
24-févr	Coteau d'Artondu	Bénévoles	ASHJA	Coupe et débroussaillage	Privé
28-févr	Coteau d'Artondu	Bénévoles	-	Coupe, abattage et débroussaillage	Privé
24-oct	Champ Brûlard	Bénévoles	Commune de Saclas (BRISFER)	Coupe et débroussaillage	Public
22-nov	Fontaine des Ridelles	Structure de formation	Cours Diderot (BTS 1)	Coupe et débroussaillage	ProNatura
24-nov	Coteau d'Artondu	Bénévoles	ASHJA	Coupe, abattage et débroussaillage	Privé
04-déc	Coteau d'Artondu	Bénévoles	-	Coupe, abattage et débroussaillage	Privé
06-déc	Coteau d'Artondu	Structure de formation	Cours Diderot (BTS 1 & 2)	Coupe, abattage et débroussaillage	Privé

Pour résumer, 10 chantiers nature ont été réalisés sur le site Natura 2000 en 2018. Sept se sont déroulés sur le sous-site du Coteau d'Artondu, dont un sur le lieu-dit du « Paradis » qui appartient à ProNatura, deux sur la zone de pelouse surnommée « Le Jardinier », trois sur la zone surnommée « Le Pin » et un sur « Le Triangle ». Un chantier a eu lieu sur le sous-site de Champ-Brûlard. Enfin, deux chantiers ont été réalisés sur le sous-site de la Fontaine des Ridelles au lieu-dit « Grand Champ ».

La mise en place d'un chantier nature nécessite de :

- repérer les zones pour lesquelles des chantiers nature sont nécessaires et possibles (Tableau VIII)
- établir les travaux à y mettre en place
- contacter des propriétaires afin d'avoir leur accord
- rédiger et signer une convention de mise à disposition avec les propriétaires
- préparer un calendrier d'intervention avec les bénévoles actifs et les écoles de formations- diffuser les dates d'intervention et faire un appel à participation régulièrement auprès des bénévoles- préparer plus finement sur le terrain l'intervention quelques jours avant le chantier
- prendre des photos de la zone avant le chantier- prévoir le matériel et encadrer le chantier le jour de l'intervention- prendre des photos après le chantier
- rédiger un compte rendu de l'intervention avec les photos avant/après.

Le 15 novembre 2018, une convention de mise à disposition a été signée avec le propriétaire du sous-site du « Coteau d'Artondu ». Cette même année, deux sorties de terrain ainsi que cinq réunions ont été nécessaires à l'organisation des chantiers nature (Tableau VIII).

Tableau VIII : Réunions pour l'organisation des chantiers nature en 2018

Date	Sous-site	Propriétaire	Personnes présentes en plus	Objet
11-sept	Tous	-	Un bénévole	Tour des sites pour évaluer les mesures de gestion à mettre en œuvre
14-sept	Champ Brûlard & Fontaine des Ridelles	Public	Élue Saclas	Proposition de chantiers nature aux élus
18-sept	Tous	-	Bénévoles	Visite pré-chantier avec les bénévoles pour décider conjointement des zones à gérer
09-oct	Fontaine des Ridelles & Coteau d'Artondu	Privé	Professeur des Cours Diderot	Proposition de chantiers nature à réaliser avec les élèves de BTS GPN
22-oct	Coteau d'Artondu	Privé	Professeur des BTS GPN de TECOMAH	Visite pré chantier
06-nov	Fontaine des Ridelles	Public	Président ACCA & élue Saclas	Proposition de réouverture d'une parcelle communale où il y a de la chasse
13-déc	Coteau d'Artondu	Privé	Professeur des BTS GPN de TECOMAH	Visite pré chantier

Conventions avec le Conservatoire d'Espaces Naturels Sensibles de l'Essonne

- La Ferme de l'Hôpital

La Ferme de l'Hôpital est le plus beau paysage de pelouses calcaires du site Natura 2000. Le propriétaire du sous-site était éleveur de moutons. Jusqu'à son décès en 2009, les parcelles étaient pâturées. De 2011 à 2015, les propriétaires se sont engagés dans le cadre d'une MAEt, à mettre en place du pâturage via un éco-prestataire de bovins. Malheureusement, cette mesure n'était pas adaptée.

Depuis, le milieu se referme progressivement et l'habitat a déjà en partie évolué en ourlet calcaire. La zone est recensée en Espaces Naturels Sensibles (ENS) depuis le 25 février 1993 et un chemin de randonnée pédestre, inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR) par le département le 21 juin 2010, passe en périphérie (Figure 5).

Dans le but de restaurer et d'entretenir ces milieux rares et fragiles : les propriétaires, le Conseil départemental de l'Essonne (CD91) et NaturEssonne ont mené un projet de convention afin de permettre

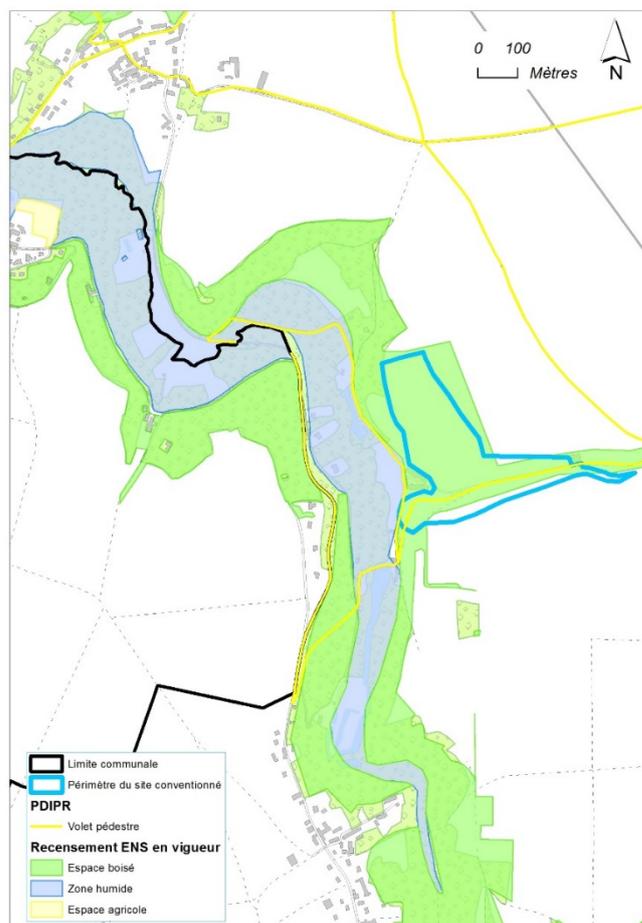


Figure 5 : Périmètre ENS et tracé du PDIPR sur la Ferme de l'Hôpital
[© CD91]

au CD91 de mettre en place une gestion pastorale, durant une période de 5 ans. Pour cela une convention « agriculture et nature » pour la gestion de l'ENS de la Ferme de l'Hôpital sur la commune d'Abbeville-le-Rivière a été élaborée en 2017 par le CD91. Elle a été signée le 12 mars 2018 et promue par une inauguration le 17 juin, sur le site, avec l'ensemble des parties afin de permettre l'arrivée d'un troupeau de moutons la même année (Figure 6).

C'est ainsi que le 22 octobre 2018, 150 moutons sont arrivés sur site pour pâturer 2,3 hectares de pelouses (en rose sur la **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**) pendant 28 jours. Cette intervention a demandé la présence du berger jour et nuit. Il lui a également été demandé par le CD91 de couper les repousses arbustives une fois la zone pâturée.

Malheureusement du fait d'un manque de consultation des ENS vis-à-vis de la structure animatrice du site Natura 2000 pour le choix de la zone à pâturer en 2018 et du chargement, les pelouses ont été sur-piétinées. Le sol s'est retrouvé à nu au départ du troupeau.



Figure 6 : Pâturage sur la Ferme de l'Hôpital en 2018 [© A. Fontaine]

Ce

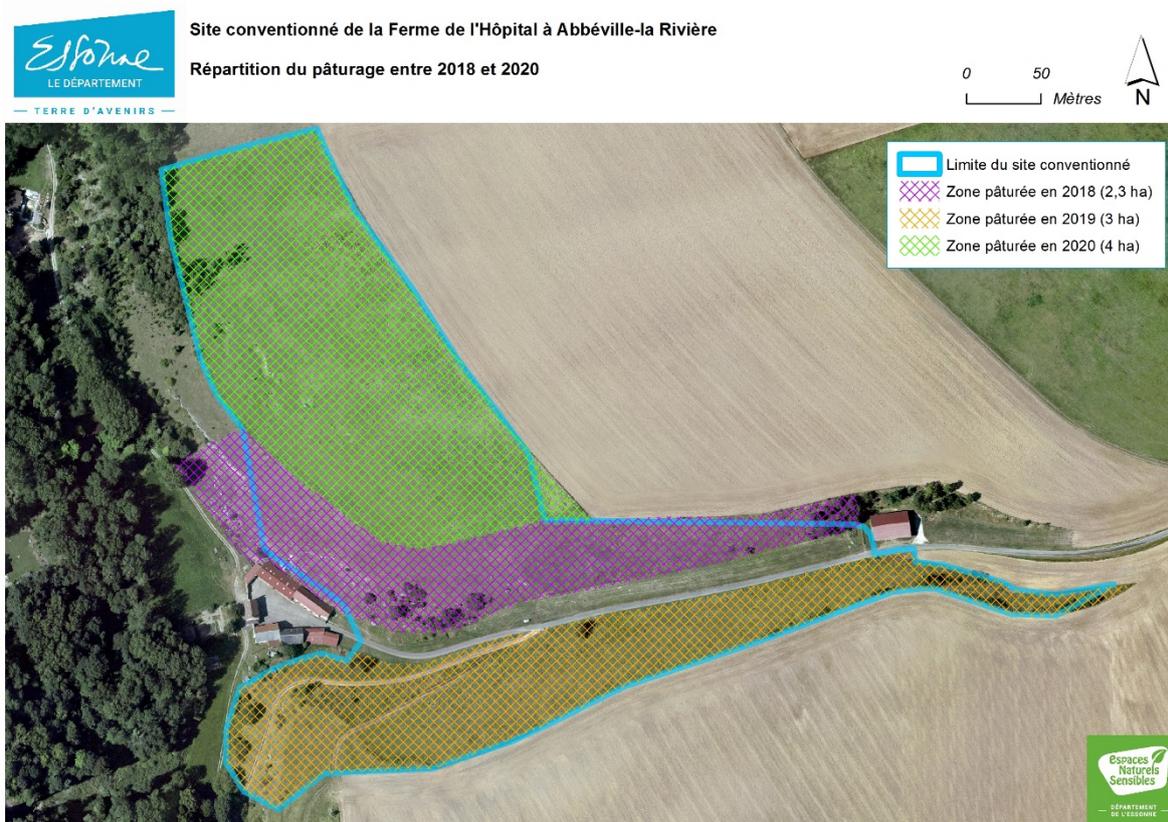


Figure 7. Calendrier de pâturage sur le site de la Ferme de l'Hôpital établis par le CD91

résultat a pu être observé le 14 novembre lors d'une rencontre avec les ENS et le prestataire. Ainsi, bien que cette gestion puisse avoir un impact positif sur la végétation au printemps suivant, elle risque d'avoir un effet délétère sur les populations de papillons, dont l'enjeu régional de conservation de la Ferme de

l'Hôpital est fort (en raison de la présence du Mercure (*Arethusana arethusa*)). Pour les années à venir, il semble donc nécessaire de réaliser un suivi de ces populations afin de s'assurer de leur pérennité.

À terme, les propriétaires devront relayer les autres partenaires en prenant progressivement à leur charge l'entretien du site avec l'aide technique du Conservatoire des ENS et de NaturEssonne, comme indiqué dans la convention.

- Champ Brûlard

Fort de cette expérience sur le site de la Ferme de l'Hôpital, le CD91 est revenu vers NaturEssonne pour lui proposer de reconduire la convention sur le sous-site de Champ Brûlard. C'est ainsi que le 25 avril 2018, les élus de Saclas, le CD91 et la structure animatrice se sont retrouvés dans les locaux de la mairie pour échanger sur un nouveau projet. Ce site bénéficie déjà d'un contrat Natura 2000 de pâturage depuis 2017. L'objectif de cette convention serait de pouvoir mettre en place des coupes d'arbres par le CD91 via un prestataire technique. La signature d'un contrat Natura 2000 par le CD91 serait envisageable et à discuter en 2019.

2.5 Animation foncière

Aucune animation foncière n'a été réalisée en 2018.

3. Évaluation des incidences des projets

Aucune évaluation d'incidence n'a été réalisée en 2018.

4. Suivis scientifiques et techniques

4.1 Suivis scientifiques

4.1.a Suivi de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire

⇒ Via le protocole d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles franciliennes [Lehane F., Mondion J. et Fernez T., 2015. Protocole d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles franciliennes. Application à trois zones spéciales de conservation du sud de l'Essonne (version 4). *Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Île-de-France*. 16 + annexes.]

Un suivi phytosociologique avait été mis en place dès 2006 sur les pelouses calcicoles. En 2013, au total 16 placettes étaient suivies tous les ans dans le but d'établir un bilan annuel de l'état de conservation des habitats naturels. Cette méthode nécessitait d'avoir d'assez bonnes connaissances en botanique mais aussi de limiter le nombre d'observateurs. Depuis 2006, les suivis sont en effet réalisés par des personnes différentes et n'ayant pas toutes le même niveau en botanique ce qui crée des biais et rend difficile l'analyse des données.

En 2014, un nouveau protocole prenant en compte ces contraintes a été mis en place par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP), avec le soutien de la DRIEE, et en concertation avec trois animateurs Natura 2000 : la Haute Vallée de l'Essonne, les pelouses calcaires du Gâtinais et de la Juine. Ce protocole simplifié permet de suivre l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire.

En 2018, son ajout au DOCOB afin de permettre l'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcaires du site Natura 2000 a été voté et accepté par le COPIL du 29 mai. Il sera à ajouter de manière formelle au DOCOB au cours de l'année 2019.

Le premier transect a été mis en place en 2015 sur la Fontaine des Ridelles, au lieu-dit « Grand Champ ». En 2016, du matériel a été acquis afin de localiser durablement les transects. Il s'agit de bornes de géomètre en granit. En 2019, il faudra les placer sur le transect réalisé en 2016. ProNatura, le propriétaire, a déjà donné son accord.

En 2017, l'animatrice du site a suivi une formation d'un jour avec le CBNBP pour se former à la mise en œuvre des transects.

À la suite, deux transects ont été réalisés sur le sous-site de Champ-Brûlard et les bornes ont été placées avec l'accord de la commune de Saclas, propriétaire (Figure 8).

En 2018, aucun transect n'a pu être réalisé.

En 2019, il faudra réaliser une évaluation des transects déjà mis en place et surtout préparer un plan d'échantillonnage à l'échelle du site Natura 2000. Cela facilitera la mise en place des transects demandés par la DRIEE, à raison d'un nouveau transect minimum par an, et d'un transect re-prospecté. Deux passages étant nécessaires pour avoir tous les indicateurs nécessaires à l'application de la méthode d'évaluation de l'état de conservation.

⇒ Via les rhopalocères* – indicateur « espèces »

*[rhopalocères = papillons de jour]

[Maciejewski L., L. Seytre, J. Van Es & P. Dupont (2015), État de conservation des habitats agropastoraux d'intérêt communautaire, Méthode d'évaluation à l'échelle du site. Guide d'application. Version 3. Avril 2015. Rapport SPN 2015 - 43, Service du patrimoine naturel, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 194.]

Le protocole de suivi des rhopalocères pour l'évaluation de l'état de conservation des habitats agropastoraux a été mis en place sur cinq placettes qui doivent faire l'objet d'une gestion par pâturage par les ENS : quatre sur le sous-site de la Ferme de l'Hôpital et une en dehors du site Natura 2000, sur le lieu-dit « Fontenette ».



Figure 8 : Transect réalisé sur Champ Brûlard en 2017



Figure 9 : L'Hespéride du chiendent inventorié en 2018 sur Champ Brûlard

Ce suivi, en partie subventionné par le Conseil départemental de l'Essonne, permet d'évaluer l'état de conservation des pelouses calcicoles en tenant compte de la spécialisation et de la capacité de dispersion des rhopalocères inventoriés sur le site. Il s'est étalé sur deux ans afin d'avoir un état initial le plus exhaustif possible dans les relevés : 2016 et 2017.

En 2018, ce protocole a été appliqué sur deux placettes sur le sous-site de Champ-Brûlard où une convention de gestion est en cours de réflexion avec le CENS pour ré-ouvrir les boisements (Figure 9). Pour assurer l'exhaustivité de ce relevé, il serait nécessaire de le renouveler en 2019.

Des rapports d'études ont été rédigés. Ils sont consultables sur demande à NaturEssonne. S'agissant d'une méthode d'évaluation proposée à l'échelle nationale et, l'Ile-de-France ayant un contexte particulier, il est actuellement impossible de dépasser la phase de validation des données et donc de donner un état de conservation aux pelouses prospectées.

Pour cela, il est indispensable de repenser la méthode d'évaluation avec les particularités de notre région, c'est à dire les listes d'espèces potentiellement présentes auxquelles nous comparons notre liste d'espèces observées, afin de pouvoir aboutir à une note d'état de conservation.

L'intervention de spécialistes serait nécessaire. Un premier contact a été réalisé avec l'Office Pour les Insectes et leur Environnement (OPIE) le 5 décembre 2018. Au cours de ces échanges, l'OPIE a demandé à NaturEssonne de présenter sa démarche et les difficultés rencontrées lors de l'application de la méthode d'évaluation à la journée des gestionnaires « Insectes » qu'ils co-organisent avec la DRIEE. C'est ainsi que le 11 décembre à Vincennes, l'animatrice a partagé son retour d'expérience avec le réseau de gestionnaires.

Suivis scientifiques bénévoles

⇒ Suivis phytosociologiques

Depuis 1991, un botaniste bénévole de NaturEssonne : Monsieur Alain Fontaine, réalise des relevés phytosociologiques sur plusieurs sous-sites. C'est-à-dire que pour chaque espèce observée, il y associe un coefficient d'abondance. Pour cela, il utilise l'échelle d'abondance/dominance de Braun-Blanquet. De février à septembre, ce sont 3 sous-sites : Abbéville-la-Rivière, Champ Brûlard et le lieu-dit « Grand Champ » de la Fontaine des Ridelles qui ont bénéficié de ses compétences a raison d'un passage par mois (Tableau IX).

Sur Grand Champ, notre botaniste réalise des relevés phytosociologiques depuis 2012. L'étude de ces résultats pourra permettre de tirer des conclusions quant à l'évolution de la végétation suite à la mise en place du pâturage. Quelques observations émergent déjà des résultats et seront présentées par M. Fontaine à l'occasion du prochain COPIL.

Tableau IX : Nombre de relevés phytosociologiques par sous-sites et par année

Sous-site	Année	Nombre de passages
Ferme de l'Hôpital	1991	5
	1993	4
	2000	2
	2006	1
	2016	1
Champ Brûlard	2017	2
	2012	8
Fontaine des Ridelles	2012	7
	2013	4
	2014	2
	2015	2
	2016	7
	2017	7
	2018	5

En 2018, seul Grand Champ a été suivi. Cinq relevés ont permis de mettre en évidence la présence de l'Ophrys araignée (*Ophrys sphegodes*) le 24 avril (Figure 10) ou encore celle plus exceptionnelle de la Crépide élégante (*Crepis pulchra*) le 29 mai. Cette dernière était considérée comme disparue d'Ile-de-France jusqu'à cette année de redécouverte. Monsieur Fontaine fournit ses données au CBNBP pour qu'elles soient intégrées de manière automatisée à la base de données Flora. Des échanges annuels sont ensuite réalisés entre Flora et Cettia.



Figure 10 : Ophrys araignée observée le 24 avril 2018 sur Grand Champ [© A.Fontaine]

⇒ Suivis des papillons de nuit (Hétérocères)

Depuis 2015, un bénévole de NaturEssonne : Jean-Pierre Morizot, réalise des chasses de nuit sur plusieurs sous-sites. Pour cela, il allume une lampe à UV. Attirés par la lumière, les papillons de nuit vont venir se poser sur un drap blanc étendu au sol. De mars à octobre, ce sont 4 sous-sites : le Carossier, Champ Brûlard, le lieu-dit le « Cours d'Eau » du Coteau d'Artondu et le lieu-dit « Grand Champ » de la Fontaine des Ridelles qui ont bénéficié de ses compétences a raison d'un passage par mois (Tableau X).

Tableau X : Nombre de chasses de nuit par sous-sites et par année

Sous-site	Année	Nombre de passages
Champ Brûlard	2015	1
	2016	2
Fontaine des Ridelles	2015	1
	2016	1
	2017	6
	2018	6
Carossier	2016	1
	2017	6
	2018	5
Coteau d'Artondu	2017	5
	2018	1



Figure 11 : La Nasse (*Tholera decimalis*) [© JP Morizot]

Ses données sont progressivement rentrées sur Cettia par les stagiaires ou l'animatrice du site. En 2018, il a réalisé 12 chasses de nuit et a découvert lors de la soirée du 9 septembre à Grand Champ : la Nasse (*Tholera decimalis*), une noctuelle dont la dernière mention datait de 2006 pour l'Essonne (Figure 11).

4.1.b Suivis des espèces à enjeu

En 2015, un pied de Spiranthe d'automne (*Spiranthes spiralis*) avait été trouvé par l'animatrice. Cette espèce était considérée comme disparue de l'Essonne. La dernière mention dans le département datait de 1889 (selon le CBNBP). La Spiranthe d'automne est une espèce protégée et considérée en danger d'extinction sur la liste rouge régionale. Depuis sa découverte, elle est suivie annuellement. En 2016, plusieurs passages ont été effectués pour la retrouver, sans succès. En 2017, elle était au rendez-vous et en fleurs (Figure 12).

En 2018, elle ne s'est pas développée (sûrement en raison de la sécheresse annuelle).



Figure 12 : La Spiranthe d'automne en 2017 [© C. Huguet]

4.1.c Inventaires

Des inventaires ponctuels sont réalisés lors des passages sur le terrain. Ceux-ci ne sont donc pas exhaustifs mais ils permettent :

- d'améliorer les connaissances naturalistes sur le site Natura 2000 en étudiant des groupes qui n'ont pas été pris en compte lors de la création du DOCOB,
- de pouvoir recontacter les espèces patrimoniales citées dans le DOCOB.

Toutes les données faune et flore sont entrées dans la base de données Cettia Île-de-France.

Chaque année, afin de remercier les bénévoles de leur présence aux chantiers nature, NaturEssonne organise une à deux sorties sur les pelouses gérées au cours de la saison de chantiers. À cette occasion, toutes les espèces contactées lors des visites sont relevées selon les connaissances et spécificités taxonomiques de chacun. En 2018, deux sorties post chantiers ont été réalisées les 13 et 22 juin.

En 2019, afin d'approfondir les connaissances naturalistes sur le site Natura 2000 il serait intéressant de se rapprocher des classes de BTS « Gestion et protection de la nature » des écoles partenaires : L'EA TECOMAH et les Cours Diderot, afin de leur proposer des travaux pratiques d'inventaires sur les pelouses du site.

Quelques données remarquables en 2018 :

- **Botanique**

Lors du chantier nature du 24 février 2018 sur le Coteau d'Artondu à Ormoy-la-rivière, plusieurs pieds d'Épine vinette (*Berberis vulgaris*) ont été observés par Mathieu Gouirand (Figure 13), alors en service civique à NaturEssonne. Selon la base de données Cettia, l'Épine vinette est une espèce très rare en Ile-de-France. Elle est identifiée comme en danger d'extinction sur la liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Ile-de-France.



Figure 13 : Épine vinette du Coteau d'Artondu en 2018 [© C. Huguet]

- **Papillon de nuit (Hétérocères)**

Au cours de l'une de ses chasses de nuit, Jean-Pierre Morizot a contacté l'Ennomos rangée (*Ennomos erosaria*) sur le sous-site du Carrossier à Fontaine la Rivière (Figure 14). Il s'agit d'une espèce considérée comme exceptionnelle selon la base de données Cettia. Cette observation a eu lieu le 11 septembre 2018.



Figure 14 : L'Ennomos rangée du Carrossier [© JP Morizot]

4.2 Veille écologique

Depuis 2009, NaturEssonne réalise une veille écologique sur les sites. Cette veille a pour objectif de surveiller les secteurs, de constater d'éventuelles dégradations des habitats ainsi que d'assurer une présence de la structure animatrice sur le territoire.

En 2018, aucune dégradation particulière n'est à signaler.

5. Information, Communication, Sensibilisation

5.1 Création/ mise à jour d'outils de communication, médias

5.1.a Site internet

Fin 2011, un site internet dédié spécifiquement aux sites Natura 2000 dont NaturEssonne est chargée d'assurer l'animation (pelouses calcaires du Gâtinais et de la Haute Vallée de la Juine) fut créé. L'objectif de ce site est de tenir informés les différents acteurs du territoire. L'un des grands sous thèmes leur permet de prendre connaissance du site Natura 2000 des Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**), d'en comprendre les enjeux et les méthodes de protection, puis d'aller plus loin dans leur démarche s'ils souhaitent s'investir dans la préservation du site Natura 2000. Le site internet est accessible à l'adresse suivante : <http://pelouses-calcaires-essonne.n2000.fr>.



Figure 15. Site internet dédié aux pelouses calcaires de l'Essonne animées par NaturEssonne

Depuis plusieurs années, le site internet n'est pas actualisé par les chargées de missions par manque de temps et de compétences techniques quant à l'utilisation d'une telle interface.

En 2018, l'animatrice du site a suivi une formation de 3 jours pour pouvoir l'utiliser du 27 au 29 novembre. Quelques mises à jour ont été réalisées, mais il reste encore énormément à faire pour l'actualiser entièrement.

5.1.b Lettre d'information

La lettre d'information n°6 a été publiée en décembre 2018 (Figure 16). Il reste en 2019 à la publier sur le site internet dédié au site Natura 2000 et à la transmettre à l'ensemble des propriétaires, des communes concernées par le site Natura 2000 et des partenaires.



Figure 16. Lettre d'info n°6

5.1.c Articles

Deux articles ont été rédigés dans la lettre d'information n°72 de NaturEssonne, publiée en novembre 2018. Le premier, rédigé par Martine Lacheré secrétaire bénévole de NaturEssonne, concerne la signature de la convention « Agriculture et nature » passée entre le Conseil départementale, NaturEssonne et les propriétaires du sous-site de la Ferme de l'Hôpital à Abbéville-le-Rivière (Annexe I). Le second rédigé par Zoé Villesalmon, que NaturEssonne a accueilli en stage, narre la visite post chantier réalisée avec les bénévoles le 13 juin 2018 (Annexe II).

En novembre 2018, un article est également paru dans la gazette de la commune de Saclas intitulée « La Vie Saclasiennne » - n°267, concernant le chantier nature qui a eu lieu le 24 octobre 2018 sur Champ-Brûlard avec les jeunes des chantiers BRISFER (Figure 17).



Figure 17 : Article mentionnant le chantier BRISFER du 24 octobre 2018 réalisé avec la commune de Saclas et le SIREDOM

5.2 Prises de contacts avec des partenaires potentiels

En 2018, NaturEssonne a sollicité la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN) afin qu'ils relayent à leur réseau de bénévoles nos dates de chantiers nature et d'animations grand public. Leur retour a été positif.

La structure animatrice a également été contactée par le CBNBP suite à la découverte d'une station de Luzerne de Montpellier (*Medicago monspelliaca*) sur le sous-site de la Ferme de l'Hôpital lors de la formation guide des végétations remarquables d'Île-de-France. Ils ont ainsi demandé s'ils pouvaient retourner sur la zone pour évaluer l'état de la station dans le cadre d'un partenariat avec le département de l'Essonne, et du plan régional d'action en faveur de la Luzerne de Montpellier qu'ils pilotent.

Le 6 novembre 2018, le président de l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de Saclas a été rencontré avec l'élue à l'environnement de la ville afin d'étudier les possibilités de gestion d'une parcelle communale située au nord du lieu-dit Grand Champ du sous-site de la Fontaine des Ridelles. Le président de l'ACCA a émis un avis défavorable.

Le 9 octobre de la même année, un premier contact a été réalisé avec le nouveau professeur des élèves de BTS GPN des Cours Diderot afin de mettre en place une collaboration entre nos deux structures pour des animations scolaires et des chantiers nature. Une convention a été signée le 21 novembre.

Deux conventions ont également été signées respectivement le 5 et le 10 octobre 2018 avec l'EA TECOMAH, pour l'année scolaire 2018/2019, concernant les classes de lycée professionnel en Gestion des Milieux Naturels et de la Faune (GMNF) et de BTS GPN.

Dans le cadre des chantiers nature réalisés avec les cours Diderot et en raison du nombre important d'élèves qui seraient présents, NaturEssonne ne bénéficiait pas d'assez de matériel pour équiper l'ensemble des classes. Pour pallier ce déficit, elle a pris contact avec l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau (ANVL), le CD91 et le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français (PNRGF) afin de leur emprunter des outils. Deux conventions de mises à disposition ont été signées avec l'ANVL et un document de prêt a été signé aux dates d'emprunt et de retour des sécateurs de force et des scies.

5.3 Organisation de réunions d'informations ou de manifestations

Une présentation d'information et une animation grand public ont été organisées en 2018. La première s'est tenue le 23 mars à Igny lors de l'assemblée générale de NaturEssonne où l'animatrice a présenté brièvement les actions réalisées en 2017 dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 (Figure 18).

La seconde s'est tenue à l'occasion de la fête de la nature le 27 mai afin de célébrer les 30 ans de ProNatura Ile-de-France. Pour cela, l'animatrice a présenté brièvement le lieu-dit « Grand Champ », son historique de classement en Natura 2000, d'acquisition par le conservatoire et de gestion. Ensuite une balade découverte des richesses floristiques et faunistiques de la zone a permis de satisfaire les 10 participants.



Figure 18 : Présentation du 23 mars 2018 à l'occasion de l'assemblée générale de NaturEssonne

5.4 Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

En 2018, l'animatrice a participé à l'organisation et à la première journée de la formation au guide des végétations remarquables d'Île-de-France dispensée par le CBNBP. Elle a aidé la chargée d'études à sélectionner la zone la plus adéquate en lui faisant découvrir les pelouses calcaires du site Natura 2000. C'est le sous-site de la Ferme de l'Hôpital qui a été sélectionné. Les deux jours de formation ont eu lieu les 5 et 12 juin (Figure 19).



Figure 19 : Formation au guide des végétations remarquables d'Île-de-France du 5 juin 2018 sur la Ferme de l'Hôpital [© C.Huguet]

5.5 Communication / animation auprès des scolaires

En 2018, deux animations auprès des scolaires ont été réalisées. Elles se sont tenues avec les élèves de BTS GPN des Cours Diderot touchant ainsi deux années scolaires : 2017/2018 et 2018/2019. L'objet de ces animations étaient de leur présenter les enjeux d'un site Natura 2000, les acteurs concernés ainsi que de les entraîner à reconnaître les espèces présentes sur les pelouses calcaires.

Lors de l'animation du 12 avril sur Champ Brûlard et la Fontaine des Ridelles, l'animatrice était accompagnée de 4 bénévoles, qui ont su transmettre leur passion aux élèves de 1^{ère} comme de 2^{ème} année de BTS, malgré des conditions météorologiques peu propices à l'identification (Figure 20). Le 25 octobre avec les élèves de 1^{ère} année, l'animatrice était accompagnée d'une salariée et de 2 bénévoles. Le matin sur la Ferme de l'Hôpital ce sont 4 agents des ENS qui se sont joints à NaturEssonne pour expliquer le contexte du sous-site et de la convention de gestion tripartite signée avec eux la même année. L'après-midi ce sont les protocoles d'évaluation d'état de conservation qui leur ont été présentés sur Champ Brûlard.



Figure 20 : Animation du 12 avril 2018 les élèves des Cours Diderot sur Champ Brûlard [© C.Huguet]

5.6 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

Pour le 10 janvier 2018, il a été demandé à l'animatrice du site de répondre à une enquête nationale sur les mesures de gestion conduite entre 2013 et 2018 via des contrats Natura 2000 ou des MAEt dans le cadre des reportages communautaires de la Directive Habitats-Faune-Flore. L'enquête consistait à lister les principales mesures mises en œuvre pour les espèces et habitats qui ont justifié la création de sites Natura 2000 en Ile-de-France en renseignant pour chacune de ces mesures : le statut, l'objectif principal, la localisation et l'échéance de résultats attendus.

Le 29 mai 2018, l'animatrice a assisté au COPIL du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais.

Le 15 novembre, l'animatrice a participé au forum des gestionnaires de la biodiversité intitulé « Natura 2000 : suivre et évaluer pour mieux gérer » organisé par l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) à Paris.

Du 27 au 29 novembre 2018, l'animatrice a suivi une formation organisée par l'AFB, afin de se former à l'utilisation du site internet Natura 2000. Cette formation est également l'occasion d'échanger avec les autres participants et de faire évoluer sa vision de l'animation comme des outils qui s'ouvrent à nous, grâce aux retours d'expériences d'autres animateurs de sites Natura 2000.

Lors de la 7^{ème} journée annuelle d'échanges du réseau Natura 2000 francilien qui s'est tenue le mardi 4 décembre 2018 à l'étang de Saint-Quentin-en-Yvelines, la DRIEE avait demandé à l'animatrice



Figure 21 : Diaporama présenté lors de la 7^{ème} journée annuelle d'échanges du réseau Natura 2000 francilien

de réaliser une présentation sur l'application du protocole d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles franciliennes sur le site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine (Figure 21). À sa suite, trois autres animateurs ont présenté succinctement ce qui avait été fait sur leurs sites Natura 2000 afin de susciter l'échange.

L'animatrice a réalisé une intervention lors de la journée des gestionnaires organisée par l'OPIE et la DRIEE qui s'est tenue le 11 décembre 2018 à Vincennes. L'objectif de cette journée est de lancer des échanges entre professionnels de l'environnement sur des sujets liés à l'entomologie. De ce fait, il lui a été demandé de présenter les difficultés qu'elle avait rencontrées lors de l'application de la méthode d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcaires sur le site Natura 2000 via l'indicateur Rhopalocère (Figure 22).



Figure 22 : Diaporama présenté lors de la journée des gestionnaires le 11 décembre 2018

6. Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site

Aucune intervention n'a été nécessaire en 2018.

7. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

7.1 Organisation de la gouvernance du site

7.1.a Organisation du comité de pilotage

Concernant l'année d'animation 2017, le comité de pilotage s'est tenu le 29 mai 2018.

Il n'y a pas eu de réunion du comité de pilotage concernant le bilan de l'année 2018 ainsi que les perspectives pour l'année 2019. Ce COPIL devrait avoir lieu en mars 2019 à la sous-préfecture d'Étampes afin de faire le point sur les trois dernières années d'animation.

7.1.b Animation du groupe de travail

Groupe animation et gestion conservatoire :

Au sein de NaturEssonne, des réunions sont organisées régulièrement au sein du groupe « Animation et Gestion Conservatoire ». Lors de ces réunions, l'animation du site Natura 2000 est abordée.

Ces réunions ont pour objectifs :

- De rendre compte aux bénévoles / membres du conseil d'administration de l'avancement de l'animation

- D'échanger avec les bénévoles et avec l'animateur du site Natura 2000 des Pelouses calcaires du Gâtinais
- De pouvoir prendre en compte l'historique du site Natura 2000 ainsi que les relations avec les propriétaires des parcelles sur le site Natura 2000. En effet, certains bénévoles étaient investis sur les sites avant leur création, ce qui permet d'avoir une bonne connaissance des actions faites ainsi que des relations avec les acteurs locaux.

En 2018, huit réunions avec le groupe « Animation et Gestion Conservatoire » ont été réalisées.

7.1.c Réunions ou rencontres avec les services de l'État

Tout au long de l'année, des échanges réguliers ont lieu avec les services de la DDT et de la DRIEE. En 2018, deux rencontres ont eu lieu en salle (Tableau XI).

Celle du 3 janvier a permis de valider un « plan de gestion » théorique des actions réalisables en Espace Boisé Classé (EBC) appliqué au contexte du Coteau d'Artondu. Ce document sert désormais de feuille de route à l'animatrice dans ses choix de gestion pour l'ensemble du site.

La réunion du 20 décembre permet aux services de l'état de faire un point complet sur les projets réalisés ou à réaliser par site Natura 2000 essonnien mais aussi d'échanger par retour d'expérience entre animateurs. Cette réunion a été particulièrement intéressante puisque le CD91 a émis l'idée de porter des contrats Natura 2000 sur les zones recensées en ENS et pour lesquelles une convention de gestion à l'instar de celle réalisée sur la Ferme de l'Hôpital serait signée.

Tableau XI : Réunions ou rencontres avec les services de l'État réalisées en 2018

Date	Lieu	Service de l'État	Objet
03-janv	Évry	DDT	Réunion en salle pour prendre en compte la législation sur les boisements dans la gestion des pelouses calcicoles
20-déc	Évry	DDT, DRIEE, PNRGF et CD91	Réunion de cadrage avec les animateurs Natura 2000 Essonnien

7.2 Gestion administrative et financière

7.2.a Gestion administrative

En 2018, trois stagiaires ont été accueillies au sein de NaturEssonne sur des missions liées au site Natura 2000. La première, Anaëlle Cerda en 1^{ère} année de BTS GPN au Centre Horticole d'Enseignement et de Promotion (CHEP) a été présente du 19 février au 17 mars. Elle a essentiellement participé aux chantiers nature et rédigé des diaporamas avec les photos prises lors des chantiers pour remercier les bénévoles de leur présence. La seconde, Zoé Villesalmon, une élève de 1^{ère} puis de terminale GMNF de L'EA TECOMAH a été accueillie à deux reprises. Au cours de sa première période de stage qui s'est déroulée du 4 juin au 6 juillet elle était accompagnée de Pauline Gauthier, élève de seconde générale qui souhaitait découvrir les métiers de l'environnement. Cette dernière a assisté Zoé du 16 juin au 2 juillet 2018. Lors de leur stage elles ont rentré des données de chasses de nuit de M. Morizot sur Cettia, participé aux chantiers nature,

aux animations et aux suivis scientifiques. Elles ont également rédigé des articles pour la lettre d'info de NaturEssonne sur les sorties réalisées dans le cadre de leurs stages (Annexe II), ainsi que des petits comptes rendus de chantiers à l'instar d'Anaëlle. Pour sa deuxième période de stage qui s'est étendue du 24 septembre au 26 octobre 2018, Zoé a continué de participer aux chantiers mais surtout elle a pris le temps de rédiger son rapport sur l'application du protocole d'évaluation de l'état de conservation via l'indicateur papillon de jour [cf. 4.1.a].

Deux volontaires en service civique se sont succédé en 2018. Le premier, Mathieu Gourirand, était présent depuis le 09 octobre 2017. Il a terminé ses missions le 31 mars 2018. La seconde, Chloé Barthe est arrivée le 1^{er} août de la même année. Ils ont participé aux réunions, animations, chantiers nature, inventaires et suivis faune flore,...

7.2.b Gestion financière

Dans le cadre de l'appel à projet de contribution à la connaissance naturaliste réalisé par l'INPN en 2018, l'animatrice avait préparé deux dossiers. Le premier permettait de valoriser le travail réalisé par Jean-Pierre Morizot (suivis des papillons de nuit), dont une partie se trouve sur le site Natura 2000. Le second permettait de rechercher des financements pour pouvoir réaliser des suivis de papillons de jour en appliquant la méthode proposée par le MNHN d'évaluation de l'état de conservation des pelouses [cf. 4.1.a]. En effet, un mi-temps Natura 2000 n'est pas suffisant pour mettre en place des protocoles de suivis des populations pourtant essentiels au diagnostic préalable de mise en œuvre de gestion. Par l'intermédiaire de ce projet, NaturEssonne souhaitait en l'appliquant à un plus large éventail de pelouses calcaires dans le département de l'Essonne, apporter des éléments afin de statuer sur la faisabilité de la méthode d'évaluation sur les pelouses essonniennes, voire d'ajuster en conséquence les seuils d'évaluation comparant les cortèges d'espèces potentielles à ceux inventoriés. Seul le premier projet a pu être soumis au jury le 22 mars 2018. Le montant du projet était de 13 451,20 € et la somme demandée s'élevait à 5 000 €. Ce projet n'a pas été sélectionné par le jury.

En 2018, NaturEssonne a répondu à l'appel lancé par France Nature Environnement (FNE) partenaire de la Caisse des Dépôts (CDC) Biodiversité où elle représente les associations de protection de la nature dans le cadre du programme Nature 2050. Avec Nature 2050, la CDC Biodiversité s'engage à verser 5 € par m² de territoire restauré et adapté aux changements climatiques et ce jusqu'en 2050. La maîtrise foncière des parcelles est donc essentielle. Ainsi, ce sont l'ensemble des parcelles de pelouses calcaires acquises par ProNatura sur les deux sites Natura 2000 dont NaturEssonne a en charge l'animation qui ont été proposées pour la mise en place de pâturage. Cela permettrait un retour à une agriculture pastorale sur le sud Essonne mais surtout un retour à des habitats mieux conservés, plus riches en biodiversité et donc plus résilients et mieux adaptés à faire face au changement climatique annoncé. Le projet a été envoyé à FNE le 28 août. À ce jour, nous n'avons pas encore eu de retour.



Cette année, NaturEssonne a demandé un soutien financier au CD91 pour la mise en œuvre en 2018 des suivis des papillons de nuit initiés par un bénévole qui aurait été en partie poursuivis par l'animatrice. Le

projet se chiffrait à 20 639 € car il prévoyait le suivi de 10 sites à raison d'un passage par mois dont la moitié se trouvait sur le site Natura 2000. 10 320 € était demandés au CD91. L'animatrice a également demandé un soutien financier afin de réaliser un suivi des papillons de jour selon la méthode du MNHN sur Champ-Brûlard et la Fontaine des Ridelles [cf. 4.1.a]. Le montant du projet était de 3 376 €, la moitié a été demandée au CD91, soit 1 688 €. La demande a été faite le 31 mai. Une réponse a été donnée à NaturEssonne le 26 octobre 2018. Le projet sur les hétérocères a été refusé. Celui sur les rhopalocères a été accepté uniquement sur le sous-site de Champ Brûlard (Saclas).

Afin de valoriser tout le travail de ses bénévoles dans le cadre des chantiers nature réalisés sur les sites Natura 2000 dont elle est animatrice (actions actuellement non prises en compte dans le marché d'animation auquel NaturEssonne a répondu), l'association a répondu à l'appel à projet du Conseil Régional intitulé « Lutter contre l'érosion de la biodiversité en Île-de-France ». Le projet évalué à 51 720 € proposait de réaliser 10 chantiers nature par site Natura 2000, par an et sur trois ans. La moitié du montant a été demandé. Une réponse positive a été reçue le 19 décembre 2018. Le Conseil Régional accepte de soutenir l'association à hauteur de 8 040 € pour l'ensemble du projet.



7.3 Compléments ou mise à jour du DOCOB

Des modifications du DOCOB ont été proposées au COPIL du 29 mai 2018. Elles proposaient d'y intégrer le protocole d'évaluation de l'état de conservation rédigé par le CBNBP [cf. 4.1.a]. Elles ont été acceptées par les membres du COPIL et devront être ajoutées au DOCOB en 2019.

7.4 Élaboration de la charte

La charte n'a pas été modifiée en 2018.

8. Synthèse

En 2018, l'animation du site Natura 2000 s'est étendue sur les 12 mois de l'année. Au total 138 jours ont été consacrés à l'animation du site.

La majorité de l'animation a été consacrée à la gestion administrative et financière ainsi que l'animation de la gouvernance, soit 34 % du temps salarié (Figure 23). Ce volet de l'animation comprend tout ce qui touche à la gestion administrative et financière, mais aussi les réunions avec les services de l'État ou celles du groupe « Animation et Gestion Conservatoire ». Le temps associé à la réalisation du COPIL est également compris dans ce volet ainsi que la lecture de documents bibliographiques ou le traitement de mails en lien avec l'animation du site Natura 2000.

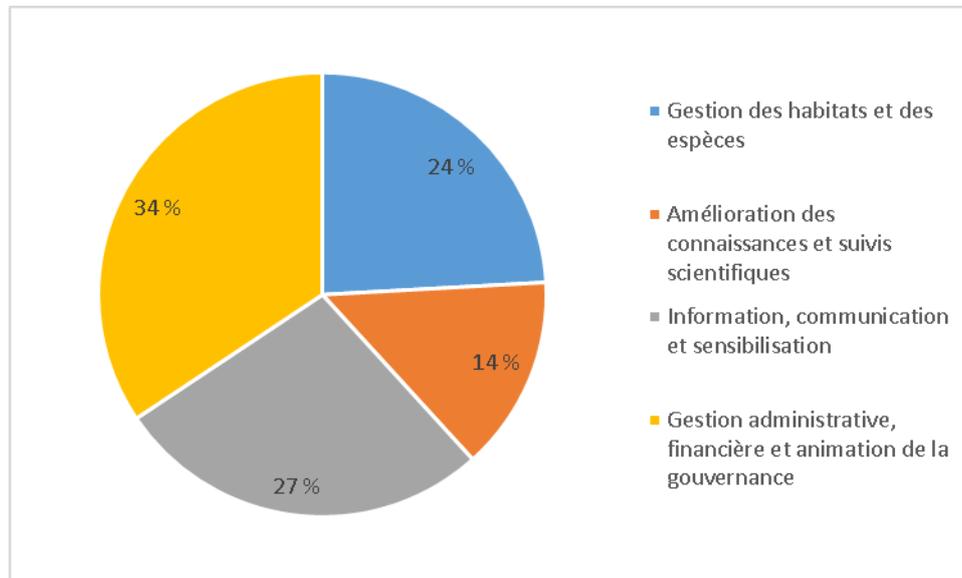


Figure 23 : Répartition du temps d'animation en 2018

Le volet information, communication et sensibilisation du site représente le deuxième volet privilégié par les animatrices Natura 2000 en 2018. Il représente 27% du temps d'animation (Figure 23) et comprend les animations scolaires, grand public, les mises à jour du site internet ou encore la rédaction de la lettre d'info n°6. Dans le temps d'animation avec les scolaires, il ne faut pas oublier que les chantiers nature réalisés avec les établissements sont comptabilisés dans le volet gestion des habitats.

Cette année, la gestion des habitats et des espèces représente 24 % du temps d'animation (Figure 23) tandis que celui sur l'amélioration des connaissances et sur les suivis scientifiques ne représente que 14%. La gestion des habitats et des espèces comprend l'ensemble des chantiers nature et réunions associées ainsi que les démarches et la mise en œuvre des contrats Natura 2000 ou des conventions de gestion / de mise à disposition. L'amélioration des connaissances et les suivis scientifiques reprennent le temps consacré aux inventaires, aux suivis, à la saisie des données sur la base de données Cettia et à la rédaction des rapports qui en découlent.

Pour finir, l'Annexe III reprend le nombre moyen de jours alloués par les animatrices aux différents sous volets d'animations du site Natura 2000 pour l'année 2018.

ANNEXES

Annexe I : Article sur la convention « Agriculture et nature » signée avec le Conseil départemental et les propriétaires de la Ferme de l'Hôpital	33
Annexe II : Article sur la visite post chantier du 13 juin 2018	34
Annexe III : Indicateurs de l'animation du site en 2018	35

Le groupe "gestion conservatoire"

A PROPOS DE PATURAGE



Le 17 juin dernier, sur invitation du Conservatoire d'Espaces Naturels Sensibles, NaturEssonne était conviée à officialiser la signature de la première convention "Agriculture et nature" passée entre le Conseil départemental, NaturEssonne et les propriétaires des parcelles de la Ferme de l'Hôpital, à Abbéville-la-Rivière.

Pourquoi une telle convention ?

Parce que ce site est à la fois :

- Une Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type I
- Un site inscrit "Haute vallée de la Juine" par arrêté du 5 février 1980,
- Un des territoires du "site Natura 2000 des Pelouses calcaires de la haute vallée de la Juine".

En ce qui concerne Natura 2000, la mise en place du dispositif s'est faite progressivement :

✓ 23 septembre 2004 : le *Comité de Pilotage (COPIL)* a validé le *DOCOb (DOCuments d'Objectifs)* du site ;

✓ 14 juin 2005 : NaturEssonne est nommée "structure animatrice" du site par la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) d'Ile-de-France ;

✓ 29 août 2005 : arrêté préfectoral approuvant le *DOCOb*.

Ce *DOCOb* sera ensuite suivi annuellement par le *COPIL* du site et modifié en fonction de l'évolution tant des réglementations que des objectifs à atteindre. NaturEssonne sera également régulièrement confirmée dans sa fonction.

C'est dans ce cadre que le 22 décembre 2005 le **premier "contrat Natura 2000" d'Ile-de-France** sera signé avec la Société Civile d'Exploitation Agricole (SCEA) de l'Hôpital pour la restauration et la gestion des pelouses calcaires de ce sous-site pendant 5 ans, afin d'y permettre la mise en place du pâturage, action préconisée dans la gestion des pelouses calcaires.

Suite au décès, en 2009, du propriétaire signataire, ce contrat prendra fin. Face aux contraintes administratives liées au statut agricole des parcelles pâturées, NaturEssonne sera amenée à faire appel à l'éco pâturage à partir de 2011, grâce à la mise en place de Mesures Agroenvironnementales Territorialisées (MAET) et ce jusqu'en 2014.

Aujourd'hui, si NaturEssonne est partie prenante de la convention signée le 17 juin, c'est :

- 1°) dans le but de poursuivre les actions de protection engagées par l'association depuis plus de 10 ans en faveur de ce site, dont la biodiversité et la valeur naturaliste ont été reconnues au niveau européen ;
- 2°) afin d'agir en ce sens aux côtés de partenaires historiques que sont les propriétaires du site et le Conservatoire d'Espaces Naturels Sensibles de l'Essonne.

Grâce à cette convention, le pâturage a été mis en place dès cette année par un éleveur essonnien (voir ci-dessous). Cet éleveur avait déjà pu bénéficier de contrats passés avec le conservatoire Pro Natura Ile-de-France, dans le cadre de la gestion mise en place par NaturEssonne sur les sites dont l'association assure l'animation (pelouses calcaires du Gâtinais et de la haute vallée de la Juine) et sur les parcelles dont le conservatoire est propriétaire :

✓ en 2012 pour une durée de 3 ans sur le site du Grand Champ à Saclas (haute vallée de la Juine)

✓ en 2016 pour une durée de 4 ans sur les sites des Grandes Fiches à Gironville-sur-Essonne et de la Haye-Thibaut à Champmotteux (Gâtinais).

Ces contrats ont permis :

- ✓ à l'éleveur de faire pâturer ses animaux sur des sites naturels préservés,
- ✓ au conservatoire d'agir en faveur de la préservation des pelouses calcaires dont il est propriétaire.

Martine Lacheré



PUBLIÉ LE 26/09/2018 DANS LA LETTRE D'INFO DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL

La Ferme de Beaumont



NaturEssonne est partenaire pour des actions d'écopâturage sur les sites Natura 2000 qu'elle anime. Une mini-transhumance a été organisée le 13 mai pour amener les moutons sur un site des pelouses calcaires du Gâtinais, et expliquer au public le sens de cette action.

Le groupe "gestion conservatoire"

Vie des groupes

Mercredi 13 Juin 2018



Visite post chantier des pelouses Calcaires



Aujourd'hui, nouvel article sur la visite du site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine avec Camille et des bénévoles. Nous sommes partis sur ces pelouses pour découvrir et montrer aux bénévoles, l'état de la pelouse après leurs chantiers nature réalisés en hiver. Mais ce n'est pas tout ! Cela nous a aussi permis de faire des inventaires de la faune et de la flore présents sur ces milieux.



Le matin nous sommes partis à Ormoy-la-Rivière où la pelouse possède un nom particulier : Le Paradis.

Nous nous rendons dessus pour découvrir, identifier, reconnaître la petite faune et la flore qui s'y trouvent. On sort les livres, les filets et c'est parti !



Nous avons attrapé des papillons pour ensuite les identifier. Il y avait l'Azuré des Coronilles, l'Azuré bleu Céleste, le Procris, le Demi-deuil, le Myrtil et la Piéride du Navet.

DESCRIPTION DE DIFFERENTES ESPECES

(Source : TRISTAN LAFRANCHIS, « Guide de détermination des papillons diurnes », 2014)

AZURE DES CORONILLES : (*Plebejus argyrognomon*). Cette espèce présente un dimorphisme sexuel. Le dessus du mâle est bleu violet avec une bande blanche à l'extrémité des ailes. La femelle se présente d'une teinte plus marron avec une ligne de lunules orange qui contient des points bleus. Le revers est beige clair avec une ligne de points noirs et une autre de lunules oranges.

DEMI-DEUIL : (*Melargia galathea*). Fond noir avec des taches blanches à peu près carrées (chez la femelle le noir est plutôt brun).

AZURE BLEU-CELESTE : (*Lysandra bellargus*). Cette espèce présente un fort dimorphisme sexuel. Le mâle a le dessus des ailes bleu ciel avec une bande blanche entrecoupée de noir à l'extrémité des ailes. La femelle a le dessus des ailes brun chocolat.

PIERIDE DU NAVET : (*Pieris napi*). Fond blanc avec le bout des ailes noir, dans l'angle. Les nervures sont surlignées d'écailles noires.



Azuré des Coronilles



Azuré bleu-céleste

→ Remarque générale sur les captures d'espèces faunistiques au cours des animations : les animaux (insectes, batraciens, reptiles ou autres) sont toujours relâchés après identification

>>>

Annexe III : Indicateurs de l'animation du site en 2018

* Temps bénévoles – total année 2018 : 296,5 jours

Axe de travail	Sous axe de travail	Indicateur de moyens (nb jours)	Indicateur de réalisation ou de résultats
Gestion des habitats et des espèces	Animation des contrats Natura 2000 non agricole-non forestier	6,1	2 contrats Natura 2000 en cours 1 projet de contrat 1 propriétaire contacté [0,5j*]
	Animation des MAE	0,0	0 MAE en cours
	Animation de la charte Natura 2000	0,6	Pas d'animation réalisée
	Animation de la gestion avec d'autres outils financiers	26,7	10 chantiers nature réalisés [112j*] 3 conventions signées avec partenaires 7 rencontres pour organisation [12j*] 1 convention signée avec les ENS [2j*] 1 réunion convention gestion [0,5j*]
	Animation foncière	0,1	Mise à jour des parcelles cadastraux
Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences	Suivi des évaluations d'incidences concernant le site Natura 2000	0,0	Pas d'assistance réalisée
Amélioration des connaissances et suivis scientifiques	Suivis scientifiques et techniques	19,6	0 transect botanique 2 parcelles suivis rhopalocères [7,5j*] 9 parcelles suivis phytosociologiques [5j*] 3 parcelles suivis hétérocères [17j*]
Information, communication et sensibilisation	Création/ mise à jour d'outils de communication, média	7,4	2 articles publiés [0,5j*] 1 lettre d'info publiée [0,5j*]
	Prise de contact avec des partenaires potentiels	9,0	9 partenaires potentiels contactés [1j*]
	Organisation de réunions d'information ou de manifestation	2,6	1 réunion d'information 1 manifestation
	Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire	1,1	1 participation
	Communication/ animation auprès des scolaires	10,0	2 animations auprès des scolaires [5j*] 2 chantiers nature avec des scolaires [103j*] 3 conventions signées avec les scolaires
	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site	7,7	2 formations [0,5j*] 4 réunions
Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques	Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'actions sur le site	0,0	Pas de veille nécessaire
Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance	Organisation de réunions de comité de pilotage	4,6	1 COPIL [2j*]
	Animation de groupes de travail	7,9	8 réunions AGC [21j*]
	Réunions ou rencontres avec les services de l'État	5,4	2 réunions avec les services de l'État
	Gestion administrative et financière	16,3	3 stagiaires [0,5j] 2 services civiques 4 factures [1j*] 1 rapport annuel [1j*] 4 appels à projet répondus [4j*]
	Complément ou mise à jour du DOCOB	0,3	0 mise à jour
	Élaboration de la charte	0,0	0 élaboration
	Autres	13,1	Pas d'indicateurs sélectionnés